



LES PROPOSITIONS



L'objectif d'atteindre une indépendance et une souveraineté alimentaire est réalisable. Cependant, c'est un chantier de longue haleine qui va nécessiter du courage politique, et va impliquer toute une génération d'agriculteurs. Notre travail, à la FNSEA, sera de porter ce projet. Mais nous ne pourrons pas l'effectuer seuls. D'autres acteurs doivent y prendre toute leur part : l'État, les consommateurs, les filières, la grande distribution mais aussi la recherche et développement, l'innovation numérique... Ce chantier doit être lancé sans plus attendre.



PERMETTRE AUX AGRICULTEURS DE VIVRE DE LEUR METIER

- ⇒ Par la mise en œuvre des EGA afin de favoriser la contractualisation et mener des politiques de long terme
- ⇒ Par un partage de la valeur qui permet de tenir compte des coûts de production français

NOS DEMANDES :

- Pas de remise en cause de la Loi EGAim : prolongation du dispositif SRP/Promos ;
- Poursuite des contrôles et sanctions concernant les pratiques de l'aval de la chaîne ;
- Respect des indicateurs de coût de production dans les contrats ;
- Transparence sur les marges de chaque maillon, y compris pendant la crise (OFPM).

FAVORISER L'ORIGINE FRANCE

- ⇒ Par des dispositifs réglementaires et législatifs qui évolue en faveur d'une plus grande transparence de l'origine France :
- ⇒ Par une accélération des évolutions réglementaires nationales et européennes

NOS DEMANDES :

- Pousser l'expansion de l'expérimentation française dans le cadre de la stratégie Farm to Fork de la Commission européenne, en vue d'aller plus loin dans les démarches visant à renforcer l'étiquetage de l'origine des produits alimentaires
- Soutenir une approche réglementaire au motif que le respect de la Loi est plus facilement contrôlable et sanctionnable qu'une publicité ou un étiquetage qui serait jugé trompeur
- UE : Instaurer sur l'ensemble des produits frais comme transformés, une obligation de préciser l'origine des matières premières principales, quel que soit le circuit de commercialisation (RHF ou vente au détail)
- Renforcer la lutte contre la fraude alimentaire, en renforçant la traçabilité et en maintenant les sanctions existantes à ce sujet.

RENFORCER LE TISSU PRODUCTIF FRANÇAIS

- ⇒ Par l'installation de nouveaux agriculteurs pour maintenir une agriculture dynamique qui participe à l'attractivité des territoires

NOS DEMANDES :

- Faciliter l'accès au foncier aux jeunes agriculteurs en régulant mieux les mutations foncières ;
- Encourager financièrement et fiscalement les cédants sans successeur à transmettre leur exploitation à un jeune agriculteur ;
- Aider aux reconversions professionnelles en cours de carrière tant pour ceux qui sortent de l'agriculture que pour ceux qui y entrent ;
- Rendre les aides à l'installation de l'Etat et des collectivités cohérentes et complémentaires sur les territoires pour soutenir tous les porteurs de projets qui suivent un accompagnement ;
- Assurer la gratuité de l'instruction du dossier du candidat agriculteur pour ne laisser personne sur le bord du chemin.

⇒ **Par la préservation d'un bon maillage territorial des industries agroalimentaires permettant aux productions agricoles d'avoir des débouchés et faire des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) une opportunité pour encourager les filières régionales**

NOS DEMANDES :

Réorienter nos politiques publiques :

- En confortant et en (re)construisant des filières sur le territoire par une politique d'investissement et de compétitivité (notamment via des baisses de charges) qui s'appuie sur la recherche et l'innovation sur l'ensemble des maillons des filières et notamment la logistique et les capacités de stockage.
- En tirant meilleur parti d'une interaction plus forte et cohérente entre l'Etat et les collectivités territoriales (Régions notamment) dans la définition et la mise en œuvre des politiques d'investissement ou de recherche et développement.

Exemples d'investissements à conduire dans les filières :

- Réduire le déficit sur les Matières Premières Riches en Protéines (MRP) et les protéagineux ;
- Répondre à la demande diversifiée des acheteurs de céréales, par des investissements en matière d'infrastructures ;
- Rétablir un maillage cohérent du territoire en abattoirs de proximité, et des outils de découpe modernisés.

⇒ **Par le développement de l'emploi**

NOS DEMANDES :

- Amplifier le mouvement de fiscalisation du financement de la protection sociale afin d'alléger le financement basé sur le travail (cotisations employeurs et salariés).
- Dans l'attente,
 - Amplifier et pérenniser la dégressivité de l'allègement de charges patronales pour les employeurs de travailleurs saisonniers (anciennement TODE) à 1,25 SMIC.
 - Amplifier l'allègement de charges patronales pour les salaires compris entre 1,2 et 1,6 SMIC.
- Faciliter l'intégration des travailleurs étrangers et migrants pour pallier les difficultés de recrutement ;
- Adapter la réglementation sur les contrats courts issue de la réforme de l'assurance chômage ;
- Décloisonner l'accès aux dispositifs présents sur les territoires en faveur de l'insertion vers l'emploi ;
- Renforcer les relations écoles (collèges, lycées, universités) / entreprises en promouvant leurs partenariats ;
- Promouvoir l'enseignement agricole, vecteur essentiel de la dynamique des territoires ruraux ;
- Développer la formation à distance.

PRESERVER LES MOYENS DE PRODUCTION POUR UN AGRICULTURE COMPETITIVE

⇒ Par la protection des terres agricoles

NOS DEMANDES :

- Améliorer la prise en compte de l'agriculture dans les documents d'urbanisme ;
- Classer systématiquement les biens à vocation agricole en zones A des PLU ;
- Réévaluer strictement, lors de la création ou la révision des PLUi et des SCoT, les zones à urbaniser nécessaires aux besoins réels ;
- Renforcer les CDPENAF ;
- Renforcer la compensation agricole collective : ce dispositif doit être réellement intégré dans la logique éviter, réduire, compenser.

⇒ Par l'encouragement des projets agricoles par l'investissement : exemple de l'eau

NOS DEMANDES :

- Mobiliser les responsables politiques en faveur de la gestion de la ressource en eau (stockage, transfert et REUT), afin de contribuer à un débat apaisé dans les territoires, et en visant une augmentation de l'offre en eau face à des épisodes de sécheresse toujours plus fréquents ;
- Relancer et sécuriser juridiquement des projets de mobilisation de ressources d'eau conduits dans les territoires et des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau ;
- Mettre en œuvre des mesures en faveur du déploiement des projets de réutilisation des eaux usées ;
- Mobiliser des moyens financiers publics à la mobilisation de ressources en eau et à l'irrigation durable, tant aux niveaux européens que français ;
- Mettre en place des contrats de prestation de services environnementaux autour de l'apport du stockage de l'eau et de l'irrigation à la préservation des milieux.

⇒ Ne pas laisser les agriculteurs sans alternative : exemple de la santé des plantes

NOS DEMANDES :

- Pas d'interdiction sans solution
- Amplifier la recherche et l'expérimentation de solutions innovantes pour la santé des végétaux
- Accompagner les agriculteurs dans l'appropriation de nouvelles solutions et la prise de risque
- Aider à l'investissement en nouveaux matériels de pulvérisation de précision.
- S'appuyer sur l'engagement des acteurs agricoles
- Renforcer la communication sur la santé des végétaux et son importance auprès des citoyens et consommateurs afin d'en faire comprendre les enjeux

⇒ Soutenir la recherche et l'innovation

NOS DEMANDES :

- **Défendre les marchés stratégiques** tels que **l'agriculture et l'élevage de précision et l'agroéquipement, le biocontrôle animal et végétal, les carburants durables**, la recherche et l'amélioration génétique ou encore la production de protéines, en soutenant les projets structurants pour la filière.
- **Défendre le principe d'innovation et protéger les expérimentations** autorisées face aux actions de dégradation (ex : faucheurs volontaires).
- **Renforcer le dispositif du Crédit d'Impôt Recherche** pour les PME/TPE ou pour certains secteurs sur lesquels des efforts particuliers d'innovation doivent être accentués (biocontrôle, robotisation agricole, numérique...).
- **Lever les freins à l'innovation pour la production agricole :**
 - financer la prise de risques lors des changements de systèmes dans les exploitations ;
 - sécuriser un cadre juridique en faveur des nouvelles techniques de sélection (mutagenèse ciblée, édition génomique...);
 - développer la vulgarisation scientifique permettant aux innovations en agriculture d'être mieux comprises.
- **Accompagner la transition vers le numérique**, permettant à la fois de gagner en compétitivité économique et de minimiser l'impact environnemental et de répondre aux besoins d'information du consommateur.

PARTICIPER AUX ECHANGES MONDIAUX

⇒ Revoir les conditions des échanges mondiaux

NOS DEMANDES :

- Reconnaître une spécificité du secteur agricole et agroalimentaire
- Renforcer le droit à la sécurité alimentaire de tous les pays par la production locale et l'accès aux denrées alimentaires du marché
- Améliorer la transparence des marchés volume-Prix (AMIS)
- Améliorer les clauses de sauvegardes agricoles de l'OMC pour assurer la souveraineté alimentaire ;
- Prendre en compte le cadre de mise en application de l'Accord de Paris, (climat et sécurité alimentaire) et les objectifs de développement durable dans la politique commerciale européenne ;
- Renforcer les actions d'appui à l'export pour le secteur agricole et agroalimentaire notamment dans le cadre des actions menées par la Team France Export (Marque Taste France, valorisation de la qualité française à l'étranger, appui et information sur les démarches administratives, guichets uniques, etc.).

NOS DEMANDES

L'AGRICULTURE EUROPEENNE A BESOIN D'UNE PAC FORTE

- Dotée d'un budget à la hauteur des ambitions
- Disposant d'outils de régulation rénovés et renforcés.

ALLER VERS UNE COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES EUROPEENNES

- La France ainsi que l'Union européenne doivent assurer une **cohérence entre leur politique environnementale et climatique et leur politique commerciale, en particulier dans le domaine agricole**, afin d'éviter les distorsions de concurrence :
 - Mettre en place le mécanisme d'inclusion carbone aux frontières ;
 - Mettre en place des clauses de sauvegardes efficaces et qui puissent être activées très rapidement par la Commission européenne ;
 - Eviter la superposition d'Accords de Libre-Echange (ALE) dont les impacts négatifs sont exponentiels ;
 - Mettre en place des mesures-miroirs entre les ALE et les réglementations européennes afin d'éviter les distorsions induites par les accords de libre-échange ;
 - Mettre en œuvre la loi EGAlim et son article 44, qui interdit de proposer à la vente ou de distribuer gratuitement des produits ne respectant pas des standards européens.
- Systématiser la réalisation de véritables études d'impact sur les enjeux économiques et sociaux de la production agricole avant toute mise en œuvre de nouvelles politiques environnementales et sanitaires.

RENFORCER LE ROLE DE L'UNION EUROPEENNE

- L'Union européenne doit disposer d'un Budget renforcé pour répondre aux ambitions de souveraineté alimentaire, industrielle et technologique ;
- Repenser le rôle des institutions et le renforcement de l'Union politique grâce à un véritable système de responsabilité démocratique, de légitimité et de renforcement des institutions ;
- Améliorer le Plan Juncker.